

Innoviris : Brains for Brussels 2025

Objectifs

L'appel *Brains for Brussels* a pour objectif d'encourager des chercheur-euses de haut niveau, actuellement actifs à l'étranger ou dans le secteur privé, à faire de la recherche pionnière pertinente pour la Région de Bruxelles-Capitale dans laquelle les résultats seront exploités.

Soumission : 16 janvier 2025

Durée : Les projets ont une durée de trois ans, renouvelables pour un maximum de deux ans.

Porteur(s) : Haute Ecole

Conditions d'éligibilité

L'organisme de recherche demandeur est une Haute Ecole ou un Centre de Recherche associé et a au moins un siège implanté en Région de Bruxelles-Capitale. Le ou la promoteur-riche doit être hautement qualifié-e et avoir une position stable au sein de l'institution.

Le ou la candidat-e peut être belge ou étranger-ère, **doit détenir un doctorat**, et doit avoir au moment de la soumission du projet :

- exercé une fonction liée à la recherche académique à l'étranger depuis au moins les deux dernières années, à compter de la date de démarrage du projet
- OU
- exercé une fonction liée à la recherche industrielle, au développement expérimental ou à l'innovation au sein d'une entreprise belge ou étrangère pendant au moins deux des trois dernières années, à compter de la date de démarrage du projet.

Le ou la chercheur-euse n'est pas éligible s'il ou elle occupe actuellement ou a occupé pendant les 12 derniers mois une fonction au sein d'un organisme de recherche belge.

Le programme Brains for Brussels cible les **chercheur-euses audacieux-euses** qui veulent faire de la **recherche hors-piste**, actuellement actifs à l'étranger ou dans le secteur RDI :

- Le programme entend par « chercheur-euses audacieux-euses » des chercheur-euses capables et démontrant la volonté d'aller au-delà des acquis balisant leur champ de recherche, susceptibles d'anticiper l'impensé et/ou l'impensable et engagés à transformer leur culture scientifique grâce aux percées anticipées du projet.
- Le programme entend par « recherche hors-piste » des projets dont le mode d'opération se situe en dehors de la hiérarchisation des champs de connaissances, qui prennent le risque de trancher avec les cadres et schèmes de pensées établis et qui sont axés autant sur l'élaboration de théories et pratiques en rupture avec les usages que sur le transfert de nouvelles connaissances vers des domaines potentiels d'application et leurs publics respectifs.

Budget

Le subside des 3 premières années peut couvrir jusqu'à 100% des coûts admissibles. Spécifiquement, ce soutien couvre :

- le salaire du/de la chercheur-euse
- un soutien logistique à l'exécution du projet (frais d'équipement, de personnel d'appui et frais d'infrastructures)
- les frais de fonctionnement directement liés à l'exécution du projet
- le cas échéant, les frais de déménagement du/de la chercheur-euse
- les frais généraux additionnels et les autres frais d'exploitation, notamment les coûts des matériaux, fournitures et produits similaires, supportés directement du fait du projet

Par ailleurs, il est possible d'introduire les salaires d'autres chercheur-euses, comme par exemple des doctorant-es, si leur collaboration est nécessaire pour la réalisation du projet.

Pour plus d'informations : <https://www.innoviris.brussels/fr/program/brains-brussels>

Bailleur de fonds

- **Innoviris**

Propriété intellectuelle

- **Haute Ecole**

Mots-clés

Agronomie Arts Appliqués Paramédicale
Sciences sociales Technique Economique

Contacts SynHERA

- Anh Thy NGUYEN (nguyen.at@synhera.be)
- Julie TERACHE (terache.j@synhera.be)

Critères de sélection

L'évaluation des projets repose sur les critères suivants :

1. Le caractère innovant et la qualité scientifique du projet
2. La faisabilité du projet
3. La pertinence et la qualité du volet lié aux activités complémentaires à la recherche scientifique (le projet a une vision claire de sa finalité, c.à.d. des impacts potentiels pour la Région de Bruxelles-Capitale qui découleront du projet. Le trajet de valorisation pour arriver à cet impact est claire et pertinent).
4. Le profil du/de la chercheur-euse
5. L'encadrement du/de la chercheur-euse
6. La durabilité des résultats du projet et/ou les perspectives de stabilisation du/de la chercheur-euse (les perspectives d'ancrage du/de la chercheur-euse et de la recherche dans l'écosystème académique bruxellois sont excellentes. Le projet s'intègre dans une vision long terme de l'organisme de recherche, ...)
7. L'impact en termes de valorisation économique et/ou sociétale pour la Région